



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 26 00023 U6201

Adresse du projet : 12 Rue du Pourquoi Pas 62300 Lens

Déposé en mairie le : 04/02/2026

Reçu au service le : 10/03/2026

Nature des travaux:

Demandeur :

Apei de Lens et environs APEI DE LENS
ET ENVIRONS

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Les façades du bâtiment faisant l'objet du projet qui se caractérisent par des dominantes horizontales et des registres vitrés rythmées de modénatures en béton affirmés (meneaux, bandeau d'appui).

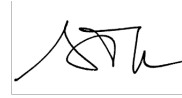
En raison de son aspect architectural et des matériaux mise en œuvre (perte des modénatures, bichromie des façades qui contredit l'architecture du bâtiment, teintes provençales, bac acier imitation bois), ce projet porte atteinte au caractère du bâtiment d'origine et à l'intérêt des lieux avoisinants.

Par conséquent, l'architecte des Bâtiments de France n'est pas favorable à ce projet.

Un nouveau projet pourrait recevoir un avis favorable sous réserve du respect des prescriptions suivantes :

- Les nouvelles façades doivent respecter les lignes de force du bâtiment d'origine et les teintes de l'environnement bâti local (rouge brique, blanc-gris béton, blanc-cassé), en évitant les matériaux d'imitation au profit des matériaux naturels locaux.

Fait à Arras



Sign  electroniquement par
Andr a TUDOR-HENON
Le 10/04/2026   16:40



Architecte des B timents de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une d cision d finitive sur le dossier. Cette d cision sera prise par l'autorit  comp tente charg e de d livrer les autorisations de travaux. Par cons quent, le demandeur ne peut pas d buter les travaux   la r ception de cet avis.

ANNEXE :

Église du Millénium situé à 62498|Lens|rue du Père Joseph Puchala.

Maison Syndicale des mineurs et ancienne salle de cinéma "Le Cantin". situé à 62498|Lens|au 78 Casimir Beugnet (rue rue Emile Zola.

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..